

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00453

Numéro SIREN : 432 882 496

Nom ou dénomination : LA BODEGA

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 1513

04 AVR. 2018

Le Greffier du Tribunal

11 AVR. 2018

N° 1513

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)	137 204		137 204	137 204
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 193	29 449	28 744	17 235
Autres immobilisations corporelles	343 798	289 975	53 823	20 974
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 430		33 430	33 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	587 871	319 424	268 447	224 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 352		15 352	15 013
Avances et acomptes versés sur commandes	1 095		1 095	5 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 454		1 454	1 375
Autres créances	33 437		33 437	56 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 723		32 723	23 397
Charges constatées d'avance (3)	2 219		2 219	1 348
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 279		86 279	103 035
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	674 150	319 424	354 726	327 073
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 952	17 569
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 421	33 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	178 373	149 952
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 342	7 920
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 825	42 509
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 793	49 986
Dettes fiscales et sociales	72 415	71 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 979	4 896
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	176 353	177 122
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	354 726	327 073
(1) Dont à plus d'un an (a)	58 527	
(1) Dont à moins d'un an (a)	117 826	177 122
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	286	7 920
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	844 583		844 583	817 661
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	844 583		844 583	817 661
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 917	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 228	4 314
Autres produits			48	79
Total produits d'exploitation (I)			852 776	822 053
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			261 738	280 569
Variations de stock			-339	-2 717
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			252 893	251 165
Impôts, taxes et versements assimilés			15 988	15 423
Salaires et traitements			207 105	172 655
Charges sociales			46 932	46 722
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 666	15 345
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 632	4 184
Total charges d'exploitation (II)			808 616	783 345
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			44 160	38 708
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 192	4 080
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 192	4 080
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 192	-4 080
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			39 968	34 628

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 998	1 563
Sur opérations en capital	625	10 948
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 623	12 510
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 575	2 028
Sur opérations en capital	4 423	160
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	7 998	2 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 375	10 322
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 172	11 567
Total des produits (I+III+V+VII)	856 399	834 563
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	827 978	801 180
BENEFICE OU PERTE	28 421	33 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU LA BODEGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 354 726 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutations, honoraires ou commissions ou frais d'actes liés à leur acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrain : non amortissable
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 18 à 40 ans
- * Matériel et outillage : 3 à 5 ans
- * Installations, agencements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau & informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 078 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	137 204			137 204
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	152 449			152 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 038	25 719	19 563	58 193
- Installations générales, agencements aménagements divers	299 512	42 729	2 102	340 138
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 574		1 914	3 660
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	357 124	68 448	23 579	401 992
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 380	50		33 430
Immobilisations financières	33 380	50		33 430
ACTIF IMMOBILISE	542 953	68 498	23 579	587 871

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		68 448	50	68 498
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		68 448	50	68 498
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 579		23 579
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		23 579		23 579

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	137 204
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	137 204

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 803	11 573	16 927	29 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	279 748	7 517	949	286 315
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 364	576	1 280	3 660
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	318 915	19 666	19 156	319 424
ACTIF IMMOBILISE	318 915	19 666	19 156	319 424

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits à recevoir	1 000
Etat - produits à recevoir	11 312
Divers - produits à recevoir	7 534
Total	19 846

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	90 000	1,00

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
C.L.F. 51100 REIMS	100,00	90 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Etat des dettes

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	286	286		
- à plus de 1 an à l'origine	69 056	10 529	43 513	15 014
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 793	27 793		
Dettes fiscales et sociales	72 415	72 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 803	6 803		
Produits constatés d'avance				
Total	176 353	117 826	43 513	15 014
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 944			
(**) Dont envers les associés	1 825			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 074
Dettes fiscales et sociales	27 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 979
Total	41 284

 Notes sur le bilan

	Montant
Frs - factures non parvenues	8 074
Banque - intérêts courus à payer	286
Dettes prov./congrés payés	11 998
Charg.soc./congrés à payer	3 487
Etat charges à payer	12 460
Divers charges à payer	4 979
Total	41 284

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 219
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 219

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location Toyota	287		
Loyer	199		
Assurances	73		
Sacem	660		
Enseigne	23		
Smirr	145		
Parking	238		
Vitrines de reims	595		
Total	2 219		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	844 583		844 583
Produits des activités annexes			
TOTAL	844 583		844 583

Charges et produits d'exploitation et financiers

Le crédit d'impôt compétitivité est enregistré au crédit du compte « 649 : Crédit d'impôt compétitivité » réduisant ainsi le poste « Charges de Personnel »

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 520 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SASU LA BODEGA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL C.L.F., 71 place Drouet d'Erlon 51100 REIMS.

 Autres informations**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Nombre d'actions ordinaires	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	741 697,97	805 742,12	771 659,25	817 660,56	844 583,34
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	125 371,22	69 550,99	24 027,50	60 295,19	55 258,84
Impôts sur les bénéfices	37 864,00	15 316,00	20,00	11 567,00	7 172,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	76 404,42	41 524,40	9 912,04	33 383,23	28 420,94
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,97	0,60	0,27	0,54	0,53
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,85	0,46	0,11	0,37	0,32
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale	81 271,11	148 286,07	161 290,44	172 654,54	207 105,47
Montant des sommes versées en avantages sociaux	25 612,56	38 724,98	41 265,25	46 721,69	46 932,20

LA BODEGA

Société par actions simplifiée au capital de 90.000 €
Siège social : 71 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS
432.882.496 RCS REIMS

DELIBERATIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MARS 2018

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associée Unique approuve et ratifie l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 de 28.420,94 € de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice 28.420,94 €

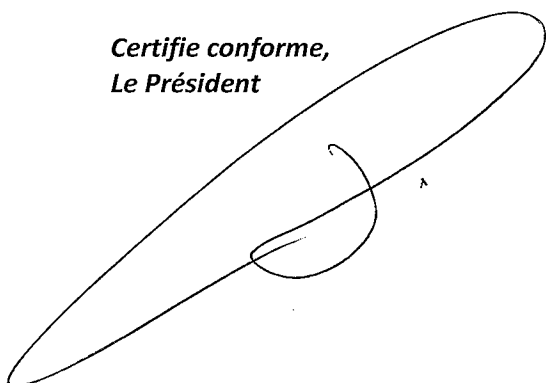
Affectation

En totalité au compte « Autres Réserves » 28.420,94 €
Qui sera ainsi porté de 50.951,82 € à 79.372,76 €

Dividendes distribués au cours des exercices précédents –

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à cette réfaction
30 septembre 2016	-	-	-
30 septembre 2015	-	-	-
30 septembre 2014	180.000 €	180.000 €	-

***Certifie conforme,
Le Président***





Pascal DOMINÉ

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS LA BODEGA

71 place Drouet d'Erlon

51 100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Septembre 2017

Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Champagne
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la CRCC de Reims
3 et 5 rue de Cernay - 51100 REIMS
Tél : 03 26 50 30 80 - Fax : 03 26 50 30 99
E-mail : domine@ecchampagne.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Septembre 2017

SAS LA BODEGA

Siège Social : 71 place Drouet d'Erlon

51 100 REIMS

RCS REIMS 432 882 496

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

**Pascal DOMINÉ
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes**

3 et 5, rue de Cernay

51100 REIMS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 23 mars 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU LA BODEGA relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

SASU LA BODEGA

*Comptes annuels -
Exercice clos le
30 Septembre 2017*

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à REIMS

Le 13 Mars 2018



Pascal DOMINÉ
Commissaire aux comptes

*Comptes annuels -
Exercice clos le
30 Septembre 2017*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Pascal DOMINÉ
VISA

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)	137 204		137 204	137 204
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 193	29 449	28 744	17 235
Autres immobilisations corporelles	343 798	289 975	53 823	20 974
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 430		33 430	33 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	587 871	319 424	268 447	224 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 352		15 352	15 013
Avances et acomptes versés sur commandes	1 095		1 095	5 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 454		1 454	1 375
Autres créances	33 437		33 437	56 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 723		32 723	23 397
Charges constatées d'avance (3)	2 219		2 219	1 348
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 279		86 279	103 035
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	674 150	319 424	354 726	327 073
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Pascal DOMINÉ
VISA

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 952	17 569
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 421	33 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	178 373	149 952
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 342	7 920
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 825	42 509
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 793	49 986
Dettes fiscales et sociales	72 415	71 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 979	4 896
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	176 353	177 122
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	354 726	327 073
(1) Dont à plus d'un an (a)	58 527	
(1) Dont à moins d'un an (a)	117 826	177 122
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	286	7 920
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Pascal DOMINE
VISA

	France	Exportations	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	844 583		844 583	817 661
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	844 583		844 583	817 661
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 917	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 228	4 314
Autres produits			48	79
Total produits d'exploitation (I)			852 776	822 053
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			261 738	280 569
Variations de stock			-339	-2 717
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			252 893	251 165
Impôts, taxes et versements assimilés			15 988	15 423
Salaires et traitements			207 105	172 655
Charges sociales			46 932	46 722
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 666	15 345
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 632	4 184
Total charges d'exploitation (II)			808 616	783 345
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			44 160	38 708
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 192	4 080
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 192	4 080
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 192	-4 080
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			39 968	34 628

Pascal DOMINÉ
VISA

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 998	1 563
Sur opérations en capital	625	10 948
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 623	12 510
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 575	2 028
Sur opérations en capital	4 423	160
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	7 998	2 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 375	10 322
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 172	11 567
Total des produits (I+III+V+VII)	856 399	834 563
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	827 978	801 180
BENEFICE OU PERTE	28 421	33 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SASU LA BODEGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 354 726 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutations, honoraires ou commissions ou frais d'actes liés à leur acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Pascal DOMINE
VISA

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrain : non amortissable
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 18 à 40 ans
- * Matériel et outillage : 3 à 5 ans
- * Installations, agencements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau & informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 078 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	137 204			137 204
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	152 449			152 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 038	25 719	19 563	58 193
- Installations générales, agencements aménagements divers	299 512	42 729	2 102	340 138
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 574		1 914	3 660
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	357 124	68 448	23 579	401 992
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 380	50		33 430
Immobilisations financières	33 380	50		33 430
ACTIF IMMOBILISE	542 953	68 498	23 579	587 871

Notes sur le bilan



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		68 448	50	68 498
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		68 448	50	68 498
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 579		23 579
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		23 579		23 579

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	137 204
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	137 204

Notes sur le bilan

Pascal DOMINÉ
VISA

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 803	11 573	16 927	29 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	279 748	7 517	949	286 315
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 364	576	1 280	3 660
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	318 915	19 666	19 156	319 424
ACTIF IMMOBILISE	318 915	19 666	19 156	319 424

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits à recevoir	1 000
Etat - produits à recevoir	11 312
Divers - produits à recevoir	7 534
Total	19 846



Notes sur le bilan



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 90 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	90 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	90 000	1,00

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
C.L.F. 51100 REIMS	100,00	90 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Etat des dettes

Pascal DOMINÉ
VISA

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	286	286		
- à plus de 1 an à l'origine	69 056	10 529	43 513	15 014
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 793	27 793		
Dettes fiscales et sociales	72 415	72 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 803	6 803		
Produits constatés d'avance				
Total	176 353	117 826	43 513	15 014
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 944			
(**) Dont envers les associés	1 825			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 074
Dettes fiscales et sociales	27 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 979
Total	41 284

Pascal DOMINÉ
VISA

Notes sur le bilan

	Montant
Frs - factures non parvenues	8 074
Banque - intérêts courus à payer	286
Dettes prov./congrés payés	11 998
Charg.soc./congrés à payer	3 487
Etat charges à payer	12 460
Divers charges à payer	4 979
Total	41 284

Pascal DOMINÉ
VISA

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 219
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 219

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location Toyota	287		
Loyer	199		
Assurances	73		
Sacem	660		
Enseigne	23		
Smirr	145		
Parking	238		
Vitrines de reims	595		
Total	2 219		

Pascal DOMINÉ
VISA

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	844 583		844 583
Produits des activités annexes			
TOTAL	844 583		844 583

Charges et produits d'exploitation et financiers

Le crédit d'impôt compétitivité est enregistré au crédit du compte « 649 : Crédit d'impôt compétitivité » réduisant ainsi le poste « Charges de Personnel »

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 520 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SASU LA BODEGA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL C.L.F., 71 place Drouet d'Erlon 51100 REIMS.



Autres informations



Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.